

Hartco

T1

**ÉTATS FINANCIERS DU PREMIER
TRIMESTRE - NON AUDITÉS**
Pour le trimestre terminé le 31 mars 2011

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités)

Pour les trimestres terminés le 31 mars

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les montants par action)

	2011	2010
	\$	\$
Produits (note 4)	115 349	120 856
Coût des ventes	102 044	104 420
Marge brute	13 305	16 436
Frais directs	3 703	4 170
Frais de commercialisation et de vente	6 012	5 720
Frais généraux et administratifs	4 195	3 745
Autres charges d'exploitation	275	369
Gain sur disposition d'un contrat de service (note 6)	(1 044)	-
Total frais d'exploitation	13 141	14 004
Bénéfice d'exploitation	164	2 432
Produits financiers	(44)	(34)
Charges financières	191	134
Charges financières nettes (note 7)	147	100
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (après impôt sur le résultat)	478	231
Bénéfice avant impôt sur le résultat	495	2 563
Charge d'impôt courante (recouvrement)	(428)	173
Charge d'impôt différée	563	536
Charge d'impôt sur le résultat	135	709
Bénéfice net et résultat global du trimestre	360	1 854
Bénéfice net et résultat global attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société	360	1 854
Résultat par action (note 8)		
de base et dilué	0,03	0,14

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers)

Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société

	Capital social \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1er janvier 2010	22 230	771	39 115	62 116
Bénéfice net et résultat global du trimestre	-	-	1 854	1 854
Transactions avec les détenteurs inscrits directement dans les capitaux propres				
Rachat et annulation d'actions (note 15)	(263)	26	-	(237)
Rémunération à base d'actions (note 15)	-	70	-	70
Solde au 31 mars 2010	21 967	867	40 969	63 803
Solde au 1er janvier 2011	21 498	1 102	46 179	68 779
Bénéfice net et résultat global du trimestre	-	-	360	360
Transactions avec les détenteurs inscrits directement dans les capitaux propres				
Rachat et annulation d'actions (note 15)	(125)	8	-	(117)
Rémunération à base d'actions (note 15)	-	65	-	65
Options sur actions exercées (note 15)	33	-	-	33
Solde au 31 mars 2011	21 406	1 175	46 539	69 120

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités)
Pour les trimestres terminés le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2011	2010
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	360	1 854
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	185	754
Amortissement des immobilisations incorporelles	24	197
Amortissement des coûts de financement différés	31	27
Charge de rémunération à base d'actions	65	70
Charge d'impôt différée	563	536
Charge d'impôt courante (recouvrement)	(428)	173
Produits financiers	(44)	(34)
Gain sur disposition d'un contrat de service (note 6)	(1 044)	-
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (après impôt sur le résultat)	(478)	(231)
	(766)	3 346
Variation des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement (note 9)	(4 363)	(1 508)
Impôts sur le résultat encaissés (payés)	(74)	43
	(5 203)	1 881
Activités de financement		
Coûts de financement différés	-	(16)
Rachat d'actions (note 15)	(117)	(237)
Options sur actions exercées	33	-
	(84)	(253)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(111)	(11)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(841)	(781)
Produits de disposition d'un contrat de service (note 6)	1 500	-
Augmentation des prêts consentis à des sociétés comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	(16)	-
Diminution du prêt à long terme	32	-
Produits financiers reçus	44	34
Dividende reçu d'une société comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	-	1 000
	608	242
Variation nette de la trésorerie	(4 679)	1 870
Trésorerie au début de la période	24 242	21 812
Trésorerie à la fin de période	19 563	23 682

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audités)

Au

(en milliers de dollars)

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	19 563	24 242	21 812
Clients et autres débiteurs (note 10)	73 390	68 202	60 526
Stocks (note 11)	10 855	10 197	10 043
	103 808	102 641	92 381
Prêts et autres actifs (note 12)			
Immobilisations corporelles	1 783	1 830	1 250
Immobilisations incorporelles	7 519	7 637	8 672
Participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 13)	11 081	10 719	7 038
Actifs d'impôt différé	3 995	3 517	953
	-	1 424	3 034
Total des actifs	128 186	127 768	113 328
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	51 901	50 830	46 422
Produits différés	5 981	5 612	4 319
Passifs d'impôt exigible	84	586	471
Total des passifs	57 966	57 028	51 212
Passifs d'impôt différé	1 100	1 961	-
Capitaux propres attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la société (note 15)			
Capital social	21 406	21 498	22 230
Surplus d'apport	1 175	1 102	771
Résultats non distribués	46 539	46 179	39 115
Total des capitaux propres	69 120	68 779	62 116
Garanties et passifs éventuels (note 16)			
Total des passifs et des capitaux propres	128 186	127 768	113 328

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil



Harry Hart, Administrateur



Gérard A. Limoges, Administrateur

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Domiciliée au Canada, Hartco inc. (la « Société »), a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 17 février 2009 et est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « HCI ». La Société œuvre depuis plus de 30 ans dans le secteur de la technologie de l'information. Le siège social de la Société est situé au 9393 boul. Louis H. Lafontaine, Montréal (Québec), H1J 1Y8. Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, ainsi que la participation de la Société dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (désignées collectivement comme le « Groupe » et individuellement, comme les « entités du Groupe »).

Par l'entremise de ses unités d'exploitation, qui comprennent dans leur ensemble plus de 50 établissements au Canada et qui sont regroupées sous les bannières Metafore^{MC} et MicroAge^{MD}, la Société fournit des solutions d'infrastructure de la technologie de l'information à des organisations privées ou publiques de toutes tailles. En décembre 2009, Hartco a annoncé la fusion de Metafore^{MC} et de Microserv, toutes deux du secteur d'activité Ventes aux entreprises qui maintenant exercent leurs activités sous la bannière Metafore. Les secteurs isolables sont décrits à la note 18.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les états financiers résumés consolidés intermédiaires ont été établis selon les normes comptables internationales (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Il s'agit des premiers états financiers résumés consolidés intermédiaires de la Société établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards « IFRS »), pour une partie de la période couverte par les premiers états financiers annuels IFRS, l'IFRS 1 *Première application des IFRS* ayant été appliquée. Les états financiers résumés consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations financières requises à la présentation d'états financiers annuels complets.

La note 19 explique dans quelle mesure la transition aux IFRS a eu une incidence sur la présentation de la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la Société. Cette note présente un rapprochement des capitaux propres et du résultat global pour les périodes comparatives ainsi que des capitaux propres à la date de transition aux IFRS tels que présentés selon les PCGR Canadiens (référentiel comptable antérieur) à ceux présentés pour ces périodes et à la date de transition selon les IFRS.

La publication des états financiers résumés consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration en date du 31 mai 2011.

Ces états financiers résumés consolidés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'une révision de la part des vérificateurs de la société.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours au jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur les informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur la valeur comptable des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toutes révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours desquelles les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les informations qui suivent concernent les jugements critiques qu'a posés la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés :

- La direction a déterminé que la substance de la relation entre la Société et sa filiale est telle que la Société ne la contrôle pas et elle n'est plus consolidé (note 19).

Des informations concernant les sources majeures d'incertitude relative aux estimations qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont fournies dans la note 3 :

- Évaluation des stocks
- Provisions pour créances et prêts irrécouvrables
- Passif (actifs) d'impôts exigible
- Évaluation des actifs d'impôt différé
- Dépréciation immobilisations corporelles et incorporelles
- Produits
- Durée d'utilité des actifs

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, et elles ont été appliquées de manière uniforme par les entités du Groupe.

a) Méthode de consolidation

i) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par la Société.

ii) Entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont les entités ayant des politiques financières et opérationnelles sur lesquelles la Société exerce une influence notable, mais non le contrôle. La Société est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient entre 20 et 50 % des droits de vote d'une autre entité.

La Société détient des participations dans deux franchisés qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, mais qui ont initialement été comptabilisées au coût. La participation de la Société comprend le goodwill qui avait été indiqué au moment de l'acquisition. Les états financiers consolidés englobent la quote-part de la Société dans les produits et les charges et les variations des capitaux propres des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, compte tenu des ajustements effectués pour harmoniser les méthodes comptables avec celles de la Société, depuis la date à laquelle celle-ci a commencé à exercer une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse d'exercer une influence notable.

iii) Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et la transaction intragroupe, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupe, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Les profits latents qui découlent de transactions conclues avec des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont déduits de la participation à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise détenue. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts pour l'achèvement et la vente des marchandises. Le coût des stocks est établi à partir du prix d'achat, des droits d'importation et de transport, moins les remises et les rabais. Une revue des stocks est effectuée à la fin de chaque trimestre afin de déterminer si une dépréciation ou une reprise d'une dépréciation de la valeur comptable inscrite antérieurement est nécessaire. La dépréciation et/ou la reprise d'une dépréciation est comptabilisée dans le coût des ventes au moment où elle est constatée.

c) Immobilisations corporelles

i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé dans les bénéfices sur la base du montant net, au poste « Frais généraux et d'administration ».

ii) Coûts ultérieurs

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans les bénéfices lorsqu'ils sont engagés.

iii) Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé dans les bénéfices soit selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, soit selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon le mode qui reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les terrains ne sont pas amortis.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat de location, qui peut comprendre la première option de renouvellement lorsque le renouvellement est raisonnablement assuré. Les périodes typiques peuvent aller de 5 à 10 ans.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

Bâtiments	dégressif	4%
Mobilier et équipement	linéaire	5 ans
Matériel roulant	linéaire	3 ans
Matériel informatique	linéaire	3 ans

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque fin d'exercice et sont ajustés au besoin.

d) Immobilisations incorporelles

i) Goodwill

Acquisitions survenues avant le 1^{er} janvier 2010

Comme il est indiqué à la note 19 a), dans le cadre de sa transition aux IFRS, la Société a choisi de ne retraiter que les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu à compter du 1^{er} janvier 2010. Dans le cas des acquisitions qui sont survenues avant cette date, le goodwill représente le montant comptabilisé en vertu du référentiel antérieur de la Société, soit les PCGR canadiens.

Acquisitions survenues à compter du 1^{er} janvier 2010

Dans le cas des acquisitions survenues à compter du 1^{er} janvier 2010, le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée sur la participation de la Société dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise. Le goodwill n'est pas comptabilisé à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque l'excédent est négatif (goodwill négatif), il est comptabilisé immédiatement dans les bénéfices.

Évaluation ultérieure

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

ii) Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels à usage interne sont comptabilisés au coût d'origine diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur et sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de trois ans à partir de la date de mise en service. Les coûts capitalisés relatifs à une immobilisation incorporelle générée en interne sont inclus dans les logiciels à usage interne.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

iii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont capitalisées que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles se rattachent. Toutes les autres dépenses, y compris celles qui se rattachent au goodwill et aux marques générés en interne, sont comptabilisées dans les bénéfices lorsqu'elles sont engagées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

e) Dépréciation

i) Actifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont définis à la note 3 o) i).

Les actifs financiers sont passés en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'il s'est produit au moins un événement qui a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif.

Les actifs financiers individuellement significatifs doivent faire l'objet d'un test de dépréciation individuel. Les autres actifs financiers doivent être inclus dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de crédit similaires et être soumis collectivement à un test de dépréciation.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les bénéfices. Cette perte de valeur sera reprise si elle peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Dans le cas des actifs financiers évalués au coût amorti, la reprise est comptabilisée dans les bénéfices.

ii) Actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Dans le cas du goodwill, la valeur recouvrable est estimée chaque année au quatrième trimestre.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Les UGT auxquelles le goodwill a été affecté sont regroupées de façon à ce que le niveau soumis au test de dépréciation soit le plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne et que chaque UGT ou groupe d'UGT ne soit pas plus grand qu'un secteur opérationnel. Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les bénéfiques. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux unités, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Puisque le goodwill qui fait partie de la valeur comptable d'une participation dans une entreprise associée n'est pas comptabilisé individuellement, il n'est donc pas soumis au test de dépréciation séparément. Le montant intégral de la participation dans une entreprise associée est plutôt soumis au test de dépréciation en tant qu'actif unique lorsqu'il existe une indication objective que la participation dans une entreprise associée a pu se déprécier.

f) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques est nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

g) Monnaie étrangère

Les actifs et les passifs monétaires résultant d'opérations en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont inclus dans l'état des résultats.

h) Produits

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des retours et des rabais pour quantités. Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes, habituellement sous la forme d'un contrat de vente exécuté, que les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est probable, que les coûts associés aux biens et les retours possibles des biens peuvent être évalués de façon fiable, qu'il n'y a plus d'intervention continue de la direction en ce qui concerne les biens, et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. S'il est probable que des remises seront accordées et si le montant peut être

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée comme une réduction des produits au moment de la comptabilisation des ventes.

Les produits de la vente de biens sont constatés lorsque le titre de propriété des biens est transféré au client et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits provenant de la prestation de services ou de conseils faisant l'objet d'un contrat sont constatés lorsque les services sont rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits provenant des redevances sont constatés lorsque les services sont rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits provenant des droits d'entrée des franchisés sont comptabilisés lorsque les établissements franchisés entrent en exploitation. Les paiements reçus à l'avance sont différés jusqu'à la prestation des services ou la livraison des biens.

i) Avantages du personnel

i) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes d'un plan d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant en raison de services rendus dans le passé par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

ii) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des options accordées à des membres du personnel est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel, avec comptabilisation d'une augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, dans la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels aux options. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions à l'égard desquelles on s'attend à ce que les conditions de service pour l'acquisition des droits soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépende du nombre d'options qui remplissent les conditions de performance à la date d'acquisition des droits.

j) Paiements au titre de la location

Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans les bénéfices sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location sont des contrats de location simple, et les actifs loués ne sont pas comptabilisés au bilan de la Société étant donné que celle-ci ne conserve pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

k) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur des prêts. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans les bénéfices, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la facilité de crédit, la désactualisation des provisions, les pertes de valeur comptabilisées sur des actifs financiers ainsi que d'autres charges d'intérêts, frais bancaires et coûts de financement différés. Ces charges sont amorties linéairement sur la durée de vie estimative de la facilité de crédit. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans les bénéfices selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société n'avait pas d'actif qualifié en 2010 ni en 2011.

Les profits ou les pertes de change sont présentés à leur montant net.

l) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée dans les bénéfices, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales et des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill. L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé se rapportent à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs desquels ces éléments pourront être déduits. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

m) Bénéfice par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action (« BPA ») pour ses actions ordinaires. Le BPA se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Aux fins du calcul du BPA dilué, le bénéfice ou la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

n) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société. Tous les résultats opérationnels des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et de l'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats, les actifs et les passifs sectoriels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable.

Les dépenses d'investissement sectorielles correspondent au coût engagé au cours de la période pour acquérir des actifs non courants autres que des instruments financiers et des actifs d'impôt différé.

o) Instruments financiers

i) Actifs et passifs financiers

La Société n'a que des actifs et des passifs financiers non dérivés. Elle détient les actifs financiers non dérivés suivants : des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que des prêts et créances. La Société a les passifs financiers non dérivés suivants : un emprunt aux termes de la facilité de crédit, des fournisseurs et autres créditeurs, des provisions et des dividendes à payer.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances comprennent la trésorerie, les clients et autres débiteurs et les prêts. La valeur comptable de ces actifs financiers est diminuée de la dépréciation.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, les instruments financiers classés comme des actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent ou non partie d'une relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur au bilan à chaque date de clôture, tandis que les autres

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

instruments financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont constatés sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La comptabilisation des produits financiers et des charges financières est exposée à la note 3k).

ii) Capital social

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Rachat d'actions (actions propres)

Lorsque des actions comptabilisées dans les capitaux propres sont rachetées, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées à titre d'actions propres et sont comptabilisées en déduction du total des capitaux propres. Lorsque des actions propres sont vendues ou réémises par la suite, le montant reçu est comptabilisé comme une augmentation des capitaux propres, et l'excédent ou le déficit qui découle de la transaction est transféré dans les capitaux propres ou transféré de ces derniers.

p) Adoption de nouvelles méthodes comptables

La nouvelle norme IFRS 9 modifie les exigences relatives au classement et à l'évaluation contenues dans la norme IAS 39 relativement aux actifs financiers. L'entité devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Un actif financier sera évalué au coût amorti si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et; les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. L'entité pourra, lors de la comptabilisation initiale, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une « non-concordance comptable ». La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société entend

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société a estimé que l'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

4. PRODUITS

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Vente de biens	91 168	100 288
Contrats de services et de consultation	23 555	19 858
Redevances	626	710
Total des produits	115 349	120 856

5. AVANTAGES DU PERSONNEL

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	19 853	19 039
Indemnités de fin de contrat de travail	105	126
Charge de rémunération à base d'actions	65	70
	20 023	19 235

6. GAIN SUR DISPOSITION D'UN CONTRAT DE SERVICE

La Société a vendu un contrat de service de solutions de connectivité avancée pour un montant de 1 500 000 \$ le 31 mars 2011. Le gain, net de dépenses connexes et du goodwill, est de 1 044 000 \$. L'entente de vente prévoit pour un montant additionnel de 2 000 000 \$ conditionnel à des événements spécifiques futurs qui seront déterminés au cours de 2011.

7. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Produits d'intérêts sur des prêts et créances	(33)	(33)
Produits d'intérêts sur des dépôts bancaires	(11)	(1)
Produits financiers	(44)	(34)
Charges d'intérêts sur une facilité de crédit	23	20
Autres charges d'intérêts et frais bancaires	137	87
Amortissement des coûts de financement différés	31	27
Charges financières	191	134
Charges financières nettes	147	100

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

8. BÉNÉFICE PAR ACTION

	31 mars 2011	31 mars 2010
(en milliers de dollars)	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	360	1 854
(en milliers d'actions)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	13 327	13 506
Effet dilutif des options sur actions	985	424
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	14 312	13 930
Nombre d'options sur actions antidilutives exclues du calcul du résultat par action dilué	-	-

9. VARIATION DES ÉLÉMENTS SANS EFFET DE TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	(5 255)	(11 798)
Stocks	(680)	(400)
Fournisseurs et autres créditeurs	1 203	10 442
Produits différés	369	248
	(4 363)	(1 508)

10. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	31 mars		1 ^{er} janvier
	2011	2010	2010
	\$	\$	\$
Créances clients	58 021	54 961	49 185
Créances clients - Participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁽¹⁾	5 353	6 947	2 347
Charges payées d'avance	973	1 609	1 498
Créances courues et autres	9 043	8 807	7 496
	73 390	72 324	60 526

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique "Transactions entre parties liées" à la note 17

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

11. STOCKS

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Achats	80 074	90 734
Réduction de valeur au titre de l'obsolescence et du vieillissement des stocks	66	83
Variation nette des stocks	1 971	(1 689)
Total des charges relatives aux stocks	82 111	89 128

Tous les stocks sont indiqués à la juste valeur diminuée des coûts de vente.

La réduction de la valeur comptable est reliée à des stocks à rotation lente. La réduction de valeur et la reprise sont comprises dans le coût des ventes.

12. PRÊTS ET AUTRES ACTIFS

	31 mars 2011	31 mars 2010	1 ^{er} janvier 2010
	\$	\$	\$
Prêt - entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1 046	988	980
Créances à long terme	567	-	-
Coûts de financement différés	170	259	270
	1 783	1 247	1 250

Le prêt à l'une des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence porte intérêt au taux de 10 %, n'est assortie d'aucune modalité précise de remboursement et est garanti par les actifs de l'entreprise. Les créances à long terme d'un de ses clients, établies selon le cours normal des affaires, portent intérêt au taux de 4,5 % et est remboursable par versement mensuel de 10 000 \$. La tranche court-terme s'élève à 128 000 \$ au 31 mars 2011 (néant en 2010).

Les coûts de financement différés sont composés principalement de frais légaux et sont amortis sur la durée de renouvellement de la facilité de crédit.

13. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont des franchisés dans lesquels la Société détient une participation.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011, la Société n'a reçu aucun dividende (1 000 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010) au titre de sa participation dans une des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Informations financières résumées concernant les participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, non ajustées pour tenir compte du pourcentage de la participation détenue par la société :

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

	31 mars 2011 \$	31 mars 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Participations dans des entreprises comptabilisées			
selon la méthode de la mise en équivalence			
	50%	50%	50%
Total des actifs	20 104	16 465	14 015
Total des passifs	12 449	12 268	8 276
Produits	16 961	19 569	s.o.
Bénéfice net	956	462	s.o.

Le coût des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence était de 1 823 000 \$ à la date d'acquisition. Depuis cette date, la quote-part des bénéfices s'est élevée à 5 297 000 \$ et les dividendes reçus à 3 125 000 \$.

14. FACILITÉ DE CRÉDIT

La Société dispose d'une facilité de crédit de 45,0 millions de dollars qui consiste en une facilité de crédit confirmée de trois ans et renouvelable à perpétuité, qui peut être prorogée pour une année supplémentaire à chaque date anniversaire, et en deux facilités de crédit renouvelables à vue d'un montant en capital de 10,0 millions de dollars chacune. Cette facilité de crédit porte intérêt à divers taux fondés sur le taux préférentiel ou le taux des acceptations bancaires majoré d'une prime qui varie en fonction de l'atteinte de certains ratios financiers. Aux 31 mars 2011 et 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité de crédit. De plus, la Société est assujettie au maintien de ratios habituels de la dette sur l'avoir net corporel et de couverture des charges fixes. Aux 31 mars 2011 et 2010, Hartco Inc. respectait ces ratios financiers. Aucun intérêt n'a été payé au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011 (néant en 2010).

15. CAPITAUX PROPRES

Capital social

Actions ordinaires

Autorisées :

Un nombre illimité d'actions ordinaires de Hartco, sans valeur nominale

Actions privilégiées

Autorisées :

Un nombre illimité d'actions privilégiées de Hartco, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale

Émises :

Aucune action privilégiée n'a été émise

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

Émises et entièrement libérées	Nombre d'actions	En milliers de dollars
Solde en circulation au 1 ^{er} janvier 2010	13 540 690	22 230
Actions rachetées et annulées	(207 070)	(740)
Options sur actions exercées	3 594	8
Solde en circulation au 31 décembre 2010	13 337 214	21 498
Actions rachetées et annulées	(34 730)	(125)
Options sur actions exercées	15 000	33
Solde en circulation au 31 mars 2011	13 317 484	21 406

Rachat et annulation d'actions

Le 26 août 2010, la Bourse de Toronto a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat présentée par Hartco dans le cours normal de ses activités (« l'offre publique de rachat ») pour acheter à des fins d'annulation jusqu'à 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Hartco, soit 668 554 actions ordinaires. Ces achats seront effectués par l'entremise de la Bourse de Toronto durant la période de douze mois débutant le 30 août 2010 et se terminant le 29 août 2011.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2011, la Société a racheté et annulé 34 730 actions à un prix moyen de 3.60 \$ chacune pour un total de 125 000 \$, contre 73 500 actions à un prix moyen de 3,22 \$ au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010 pour un total de 237 000 \$.

Régime d'options sur actions

Un sommaire des activités survenues dans le cadre du régime d'options sur actions pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 2010 est présenté dans le tableau suivant :

	2011		2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	990 740	\$2,37	987 668	\$2,18
Exercées	(15 000)	\$2,18	-	-
En cours en fin de trimestre	975 740	\$2,37	987 668	\$2,18
Pouvant être exercées en fin de trimestre	283 935	\$2,26	9 668	\$2,18

Les charges de rémunération à base d'actions se sont élevées à 65 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 et à 70 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 et elles sont incluses dans les frais généraux et administratifs.

16. GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Garanties

Par l'intermédiaire de sa filiale, Distribution Hartco s.e.c., la Société a garanti auprès de l'institution financière tierce d'un franchisé une somme maximale de 400 000 \$. Au 31 mars 2011, aucun montant n'était sujet à remboursement par la Société. Dans l'éventualité où un recours serait exercé contre la Société pour cette garantie, elle pourrait compenser toute somme exigible par son propre recours contre

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

les actifs du franchisé. Si une somme devient exigible en vertu de cette garantie, elle sera imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel le passif sera vraisemblablement engagé et cette charge correspondra à l'excédent du montant payé sur la valeur de réalisation nette des actifs donnés en garantie.

La Société s'est engagée auprès de plusieurs institutions financières à racheter les stocks de certains franchisés sous certaines conditions. Le montant du rachat à payer est limité au plus faible des montants dus à l'institution financière par le franchisé et du prix de vente initial des stocks en main. Au 31 mars 2011, la somme maximale à payer selon la garantie de tous les stocks à racheter totalisait 1,8 millions de dollars. Advenant un recours contre la Société au terme de ces engagements, les stocks seraient vendus dans le cours normal des activités.

Éventualités

La Société, dans le cours normal des affaires, est citée dans des réclamations et des poursuites qu'elle conteste actuellement. La direction croit que le règlement de ces réclamations et l'issue de ces poursuites n'auront aucune incidence négative importante sur la situation financière, les bénéfices ou les flux de trésorerie de la Société.

17. PARTIES LIÉES

Société mère et partie exerçant le contrôle ultime

La Société est contrôlée par Consolco Inc., H & N Family Subco Inc. et Ackren Ltd., qui détiennent conjointement 62,12% de ses actions, par Boston Avenue Capital LLC qui détient 18,19% ainsi que par des dirigeants et des administrateurs qui détiennent 4,25% de ses actions. Les actions restantes, 15,35%, sont détenues par un grand nombre d'actionnaires. M. Harry Hart, président du conseil d'administration et chef de la direction, est celui qui exerce le contrôle ultime de la Société.

Transactions avec les principaux dirigeants

Rémunération des principaux dirigeants

Des administrateurs et des dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions de la Société (voir la note 15).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	1 201	1 129
Charge de rémunération à base d'actions	65	70
	1 266	1 199

Autres transactions avec des parties liées

Des transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités; les prix sont fixés dans des conditions normales de concurrence et les opérations doivent être réglées en trésorerie normalement dans les trente jours qui suivent la date de clôture.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

Les transactions et les soldes de comptes sont les suivants :

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Comptes à recevoir - entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	5 353	6 947
Produits - entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	8 971	12 285
Produits d'intérêts - entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	32	33
Produits - entité sous contrôle commun ²⁾	13	9

(1) Opérations avec les entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
Les entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont des franchisés dans lesquelles la Société ou ses filiales détient une participation. Les produits du tableau ci-dessus représentent les produits de Hartco tirés de la vente de biens, selon les modalités normales, alors que les produits d'intérêts ont été gagnés sur des prêts et des avances portant intérêt.

(2) Opérations avec une société sous contrôle commun.
Hartco est liée, par le biais de son actionnaire majoritaire, à une société à laquelle elle a vendu des produits.

18. SECTEURS ISOLABLES

La Société exerce ses activités dans trois secteurs isolables au Canada : le secteur Franchisage et distribution, le secteur Vente aux entreprises et les services généraux.

Le **secteur Franchisage et distribution** englobe les activités de distribution de la Société menées par Distribution Hartco Société en commandite (« Distribution Hartco »), ainsi que le franchisage d'établissements vendant une vaste gamme de solutions de technologies de l'information à des entreprises de toutes tailles des secteurs privé et public. Les franchisés œuvrent sous les bannières Metafore^{MC} et MicroAge^{MD} qui ensemble comptent plus de 50 établissements à travers le pays. Les produits de ce secteur comprennent des produits tirés de la vente de biens aux franchisés et des redevances sur les ventes des franchisés.

Le **secteur Vente aux entreprises** englobe les activités des établissements exploités par sa filiale, Metafore Technologies inc. (« Metafore »). Metafore œuvre depuis 25 ans à titre de fournisseur de solutions TI à des organisations des secteurs public et privé de toutes tailles. Metafore voit à la conception, à l'approvisionnement, à la mise en œuvre et au soutien technique de solutions d'infrastructures TI permettant d'améliorer la productivité, l'efficacité et le rendement général des entreprises.

Les **Services généraux** incluent les activités et frais d'exploitation relatifs aux services généraux offerts par la Société et qui ne sont pas facturés aux secteurs d'activités opérationnels.

Ces secteurs sont gérés séparément, étant donné qu'ils requièrent tous des stratégies de marché spécifiques. La Société évalue le rendement de chacun des secteurs selon leur bénéfice d'exploitation avant amortissement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf pour le nombre d'établissements)

Les politiques comptables de chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. Les ventes intersectorielles sont effectuées dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange qui se rapproche des prix en vigueur dans les marchés desservis. La gestion des charges financières ainsi que de la charge d'impôt sur le résultat est centralisée et, par conséquent, ces charges ne sont pas réparties entre les secteurs.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information sectorielle pour les activités poursuivies de la Société :

	31 mars 2011				31 mars 2010			
	Secteur				Secteur			
	Franchisage / Distribution \$	Ventes aux entreprises \$	Services généraux \$	Total \$	Franchisage / Distribution \$	Ventes aux entreprises \$	Services généraux \$	Total \$
Produits	63 432	91 407	-	154 839	75 006	94 291	-	169 297
Redevances	626	-	-	626	710	-	-	710
Transactions intersectorielles	(40 116)	-	-	(40 116)	(49 151)	-	-	(49 151)
	23 942	91 407	-	115 349	26 565	94 291	-	120 856
Coût des ventes et charges	62 460	89 386	3 246	155 092	72 878	91 046	2 700	166 624
Transactions intersectorielles	(39 417)	1 497	(2 196)	(40 116)	(48 605)	1 443	(1 989)	(49 151)
	23 043	90 883	1 050	114 976	24 273	92 489	711	117 473
Bénéfice d'exploitation avant l'élément ci-dessous	899	524	(1 050)	373	2 292	1 802	(711)	3 383
Amortissements	100	109	-	209	322	615	14	951
Bénéfice d'exploitation du secteur isolable	799	415	(1 050)	164	1 970	1 187	(725)	2 432
Nombre d'établissements								
Au début du trimestre	42	12	-	54	48	12	-	60
Disposés	-	(3)	-	(3)	-	-	-	-
Fin du trimestre	42	9	-	51	48	12	-	60

19. ADOPTION DES IFRS

Comme l'indique la note 2 a), il s'agit des premiers états financiers consolidés de la Société établis conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers résumés intermédiaires du trimestre terminé le 31 mars 2011, des informations comparatives figurant aux présents états financiers intermédiaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 et l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et d'un état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010.

Aux fins de l'établissement de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS, la Société a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers établis conformément aux PCGR du Canada. Les tableaux et les notes ci-dessous expliquent dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf pour le nombre d'actions et les montants par actions)

	Note	1 ^{er} janvier 2010			31 mars 2010			31 décembre 2010		
		PCGR du Canada	Incidence du passage aux IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Incidence du passage aux IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Incidence du passage aux IFRS	IFRS
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs										
Actifs courants										
Trésorerie	(b)	22 127	(315)	21 812	23 902	(220)	23 682	24 356	(114)	24 242
Clients et autres débiteurs	(b), (m)	60 876	(350)	60 526	74 864	(2 540)	72 324	70 953	(2 751)	68 202
Stocks	(b)	10 599	(556)	10 043	10 879	(436)	10 443	10 584	(387)	10 197
Actifs d'impôt différé	(b), (e)	139	(139)	-	30	(30)	-	8	(8)	-
Actifs à court terme des activités abandonnées		9	(9)	-	-	-	-	-	-	-
		93 750	(1 369)	92 381	109 675	(3 226)	106 449	105 901	(3 260)	102 641
Prêts et autres actifs	(f)	3 188	(1 938)	1 250	2 402	(1 155)	1 247	4 129	(2 299)	1 830
Immobilisations corporelles	(b), (i)	7 249	1 423	8 672	6 514	1 415	7 929	6 236	1 401	7 637
Immobilisations incorporelles	(j)	2 776	4 262	7 038	2 888	4 273	7 161	6 388	4 331	10 719
Actifs d'impôt différé	(d), (e)	1 356	(403)	953	923	(506)	417	1 978	(554)	1 424
Participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(b),(c), (f)	-	3 034	3 034	-	2 261	2 261	-	3 517	3 517
Goodwill	(b), (j)	4 815	(4 815)	-	4 815	(4 815)	-	4 815	(4 815)	-
Total des actifs		113 134	194	113 328	127 217	(1 753)	125 464	129 447	(1 679)	127 768
Passifs										
Passifs courants										
Fournisseurs et autres créditeurs	(b), (m)	45 509	913	46 422	57 621	(1 214)	56 407	51 993	(1 163)	50 830
Produits différés	(b)	5 029	(710)	4 319	5 450	(883)	4 567	6 196	(584)	5 612
Passifs d'impôt exigible	(b)	358	113	471	604	83	687	535	51	586
Passifs d'impôt différé	(e)	-	-	-	-	-	-	1 961	(1 961)	-
Passif à court terme des activités abandonnées		423	(423)	-	-	-	-	-	-	-
		51 319	(107)	51 212	63 675	(2 014)	61 661	60 685	(3 657)	57 028
Passifs d'impôt différé	(e)	-	-	-	-	-	-	-	1 961	1 961
Total des passifs		51 319	(107)	51 212	63 675	(2 014)	61 661	60 685	(1 696)	58 989
Participation ne donnant pas le contrôle	(b), (g)	826	(826)	-	839	(839)	-	973	(973)	-
Capitaux propres										
Capital social	(k)	48 535	(26 305)	22 230	48 272	(26 305)	21 967	47 803	(26 305)	21 498
Surplus d'apport		771	-	771	867	-	867	1 102	-	1 102
Résultats non distribués	(k), (l)	11 683	27 432	39 115	13 564	27 405	40 969	18 884	27 295	46 179
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société		60 989	1 127	62 116	62 703	1 100	63 803	67 789	990	68 779
Total des capitaux propres		61 815	301	62 116	63 542	261	63 803	68 762	17	68 779
Total des passifs et des capitaux propres		113 134	194	113 328	127 217	(1 753)	125 464	129 447	(1 679)	127 768

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf pour le nombre d'actions et les montants par actions)

	Note	31 mars 2010			31 décembre 2010		
		PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	(c), (h)	122 629	(1 773)	120 856	471 732	(6 426)	465 306
Coût des ventes	(c), (h)	-	104 420	104 420	-	402 236	402 236
Marge brute		122 629	(106 193)	16 436	471 732	(408 662)	63 070
Coût des ventes et charges opérationnelles	(h)	119 181	(119 181)	-	459 969	(459 969)	-
Frais directs	(h)	-	4 170	4 170	-	15 567	15 567
Frais de commercialisation et de vente	(h)	-	5 720	5 720	-	22 686	22 686
Frais généraux et administratifs	(h)	-	3 745	3 745	-	14 692	14 692
Autres charges d'exploitation	(h)	-	369	369	-	2 073	2 073
Amortissement	(c), (h)	953	(953)	-	3 203	(3 203)	-
Bénéfice d'exploitation		2 495	(63)	2 432	8 560	(508)	8 052
Produits financiers	(c)	(31)	(3)	(34)	(219)	2	(217)
Charges financières	(c)	142	(8)	134	1 222	(44)	1 178
Charges financières nettes		111	(11)	100	1 003	(42)	961
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence après impôt sur le résultat	(f)	-	231	231	-	1 482	1 482
Bénéfice avant impôt sur le résultat		2 384	179	2 563	7 557	1 016	8 573
Charge d'impôt sur le résultat	(c), (i)	703	6	709	1 551	(51)	1 500
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence après impôt sur le résultat	(c), (f)	213	(213)	-	1 342	(1 342)	-
Participation ne donnant pas le contrôle	(g)	(13)	13	-	(147)	147	-
Bénéfice net et résultat global de la période		1 881	(27)	1 854	7 201	(128)	7 073
Bénéfice net et résultat global attribuable :							
aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société	(g)	1 868	(14)	1 854	7 054	19	7 073
aux participations ne donnant pas le contrôle	(g)	13	(13)	-	147	(147)	-
Bénéfice net et résultat global de la période		1 881	(27)	1 854	7 201	(128)	7 073
Résultat par action							
de base		0,14	-	0,14	0,54	(0,01)	0,53
dilué		0,14	-	0,14	0,50	(0,01)	0,49

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf pour le nombre d'actions et les montants par actions)

Notes relatives aux rapprochements entre capitaux propres et bénéfice

L'incidence des ajustements décrits ci-après sur l'impôt différé est indiquée à la note (e).

- a) La Société a choisi, selon l'IFRS 1, « Première application des IFRS », de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », aux regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} janvier 2010, soit la date de transition aux IFRS. Par conséquent, la Société a continué d'appliquer aux regroupements d'entreprises le même traitement comptable selon les PCGR du Canada.
- b) En vertu des PCGR canadiens, la Société consolidait sa participation dans un franchisé, entité à détenteurs de droits variables. En vertu des IFRS, le franchisé n'est plus consolidé, étant donné que la Société ne contrôle pas cette entité. Cela a eu les effets suivants sur le bilan au 1^{er} janvier 2010, au 31 mars 2010, et au 31 décembre 2010.

	Augmentation (Diminution)		
	1 ^{er} janvier 2010	31 mars 2010	31 décembre 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie	(315)	(220)	(114)
Clients et autres débiteurs	(2 130)	(2 540)	(2 702)
Stocks	(556)	(436)	(387)
Actifs d'impôt différé	33	33	19
Immobilisations corporelles	(279)	(254)	(169)
Participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	826	847	967
Goodwill	(283)	(283)	(283)
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 281)	(1 214)	(1 163)
Produits différés	(710)	(883)	(584)
Passifs d'impôt exigible	113	83	51
Participations ne donnant pas le contrôle	(826)	(839)	(973)

- c) Les participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence incluent un placement dans un franchisé qui était considéré une entité à détenteurs de droits variables selon les PCGR du Canada. En vertu des IFRS, la Société ne contrôle pas cette entité et par conséquent n'est plus consolidée. La mise en équivalence est comptabilisée avec les participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'effet sur l'état du résultat pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 et pour l'année terminée le 31 décembre 2010 est le suivant :

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

	Augmentation (Diminution) Trimestre terminé 31 mars 2010	Augmentation (Diminution) Année terminée 31 décembre 2010
	\$	\$
Produits	(2 530)	(9 559)
Coût des ventes	(1 475)	(5 368)
Marge brute	(1 055)	(4 191)
Frais directs	(283)	(1 008)
Frais de commercialisation et de vente	(511)	(1 987)
Frais généraux et administratifs	(195)	(649)
Autres charges d'exploitation	(1)	(37)
Amortissement	(35)	(135)
Bénéfice d'exploitation	(30)	(375)
Produits financiers	2	2
Charges financières	(13)	(44)
Charges financières nettes	(11)	(42)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(19)	(333)
Charge d'impôt sur le résultat	12	(54)
Bénéfice net et résultat global	(31)	(279)

- (d) Les modifications décrites à la note (i) et à la note (c) ont entraîné une diminution de l'actif d'impôt différé comme suit, en fonction d'un taux d'imposition de 28 % :

		1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2010
	Note	\$	\$
Participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(b)	(203)	(255)
Immobilisations corporelles	(i)	(372)	(325)
Diminution des actifs d'impôt différé		(575)	(580)

L'incidence de ces changements sur l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est traduite par une diminution de 51 000 \$ de la charge d'impôt présentée antérieurement pour la période et d'une augmentation de la charge d'impôt de 5 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010.

- (e) En vertu des IFRS, tous les impôts différés sont classés comme éléments non courants, indépendamment du classement des actifs ou passifs sous-jacents auxquels ils se rapportent ou de la reprise prévue des différences temporelles. Cela a eu pour effet d'entraîner le reclassement des passifs d'impôt différé (courants) aux passifs d'impôt différé (non courants) des montants de 1 961 000 \$ au 31 décembre 2010.

Cela a eu pour effet d'entraîner le reclassement de 139 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 et 8 000 \$ au 31 décembre 2010 des actifs d'impôts différés courants aux actifs d'impôts différés non courants.

- (f) Selon les IFRS, les participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence doivent être présentées dans un poste distinct à l'état consolidé de la situation financière, alors que selon les PCGR du Canada, elles étaient présentées avec les prêts. Au moment du passage aux IFRS, ces éléments ont été reclassés de façon à être

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

présentés de manière distincte. Selon les PCGR du Canada, la quote-part des résultats provenant des participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence doit être présentée sous le poste « Charge d'impôt », alors que selon les IFRS elle doit être incluse dans le total partiel du bénéfice avant les impôts. Au moment du passage aux IFRS, cet élément a été reclassé.

- (g) La Société ne consolide plus sa participations dans un franchisé et selon les IFRS, présente des participations ne donnant pas le contrôle de nul au bilan et à l'état consolidé du résultat global (voir note (c) ci-haut).
- (h) Selon les PCGR du Canada, la Société avait classé des amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles de 3 203 000 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2010 et de 952 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 séparément du coût des ventes, des frais de commercialisation et de vente, des frais généraux et administratifs, et des autres charges d'exploitation. Conformément aux IFRS et à la méthode comptable que suit la Société, les amortissements ont été reclassés respectivement dans le coût des ventes, les frais de commercialisation et de vente, les frais généraux et administratifs et autres charges d'exploitation. Les autres éléments ont été reclassés entre les revenus et le coût des ventes.
- (e) Conformément aux IFRS 1, la Société a choisi d'enregistrer la valeur comptable de ses terrains et bâtiments au coût réputé de leur juste valeur au 1^{er} janvier 2010. L'effet est d'augmenter le coût du bâtiment de 1 444 000 \$ et des terrains de 258 000 \$. Selon les PCGR canadiens, l'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 était de 123 000 \$. Avec les IFRS, il passe à 255 000 \$. De la même manière, l'amortissement pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 était de 31 000 \$, tandis qu'il est maintenant de 64 000 \$ avec les IFRS. Les recouvrements d'impôt connexes ont été rajustés en conséquence.
- (f) Selon les PCGR du Canada, le goodwill était présenté séparément au bilan de la Société. Selon l'IFRS, goodwill a été reclassé pour être présenté avec les actifs incorporels. Selon les PCGR du Canada, les frais de financement différé étaient présentés avec les actifs incorporels au bilan de la Société. Selon l'IFRS, les frais de financement différé ont été reclassés pour être présenté avec les prêts et autres actifs. L'effet est une reclassification de 260 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 et de 201 000 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2010.
- (g) Selon les PCGR du Canada, les parts de fiducie quand Hartco était une fiducie de revenu avant avril 2009, n'étaient pas comptabilisé à la juste valeur. Selon IFRS, ceux-ci devrait être comptabilisé à la juste valeur. L'effet est d'augmenter les résultats non distribués et de diminuer le capital social au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010 de 26 305 000 \$.
- (h) Les changements ci-hauts ont augmenté (diminué) les résultats non distribués comme suit :

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non audités)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

(les montants figurant dans les tableaux sont en milliers, sauf les nombre d'actions et les montants par action)

	<i>Note</i>	1 ^{er} janvier 2010 \$	31 décembre 2010 \$
Impôt différée	(d)	(575)	(580)
Immobilisations corporelles	(i)	1 702	1 570
Parts de fiducie	(k)	26 305	26 305
Augmentation des résultats non distribués		27 432	27 295

- (i) Selon IFRS, au 1^{er} janvier 2010, la Société a reclassé les taxes de ventes à recevoir de 1 780 000 \$ pour être incluses avec les clients et autres débiteurs. Auparavant, elles étaient incluses avec les fournisseurs et autres crédits.

Explication des ajustements importants apportés à l'état des flux de trésorerie pour 2010

- (n) Conformément aux IFRS et à la méthode comptable que suit la Société, les dividendes reçus, les intérêts reçus et payés de même que les impôts versés sont indiqués séparément dans les activités opérationnelles du tableau des flux de trésorerie, alors que selon les PCGR du Canada, ces éléments étaient classés dans les activités d'exploitation, et les intérêts payés de même que les impôts versés étaient présentés par voie d'une note d'information complémentaire.

Le tableau des flux de trésorerie établi selon les IFRS ne présente aucune autre différence significative par rapport à l'état des flux de trésorerie établi selon les PCGR canadiens.